



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SÉANCE PLÉNIÈRE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

**Délibérations exécutoires**

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA), M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Dominique JANIN), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (à partir de 18h35), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Martial MATHIRON), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Dominique JANIN (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Jérôme THEVENEAU (jusqu'à 18h35).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1<sup>er</sup> Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

N°	Intitulé de la délibération	Sens du vote
1	Désignation du secrétariat de séance	Unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 17 novembre 2022	Unanimité
3	Convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire/ Projet Cœur de Ville GENLIS	2 Abstentions 31 Pour
4	Dispositif Centralités Rurales en Région : convention cadre pour la revitalisation de la commune de Genlis avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Unanimité
5	Renouvellement de l'adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO)	Unanimité
6	Attributions de Compensations prévisionnelles pour l'année 2023	Unanimité
7	Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 : autorisation au Président	Unanimité
8	Créances admises en non-valeur	

**Secrétariat de séance**

**Présidence de séance**



**Gilles BRACHOTTE**

Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme  
Maire de THOREY-EN-PLAINE

**Patrice ESPINOSA**

Président  
de la Communauté de Communes de la Plaine  
Dijonnaise  
Maire d'IZIER

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)